



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction
départementale
de l'Équipement
Nord



*P.L.U. approuvé
par délibération du Conseil Municipal
le 4 mai 2004.*

*Mis en compatibilité par la déclaration d'utilité publique
de protection des champs captants du sud de Lille
2007*

ALLENES LES MARAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour copie conforme,
Pour le Préfet et par délégation
l'Ingénieur Divisionnaire
de l'Agriculture et de l'Environnement

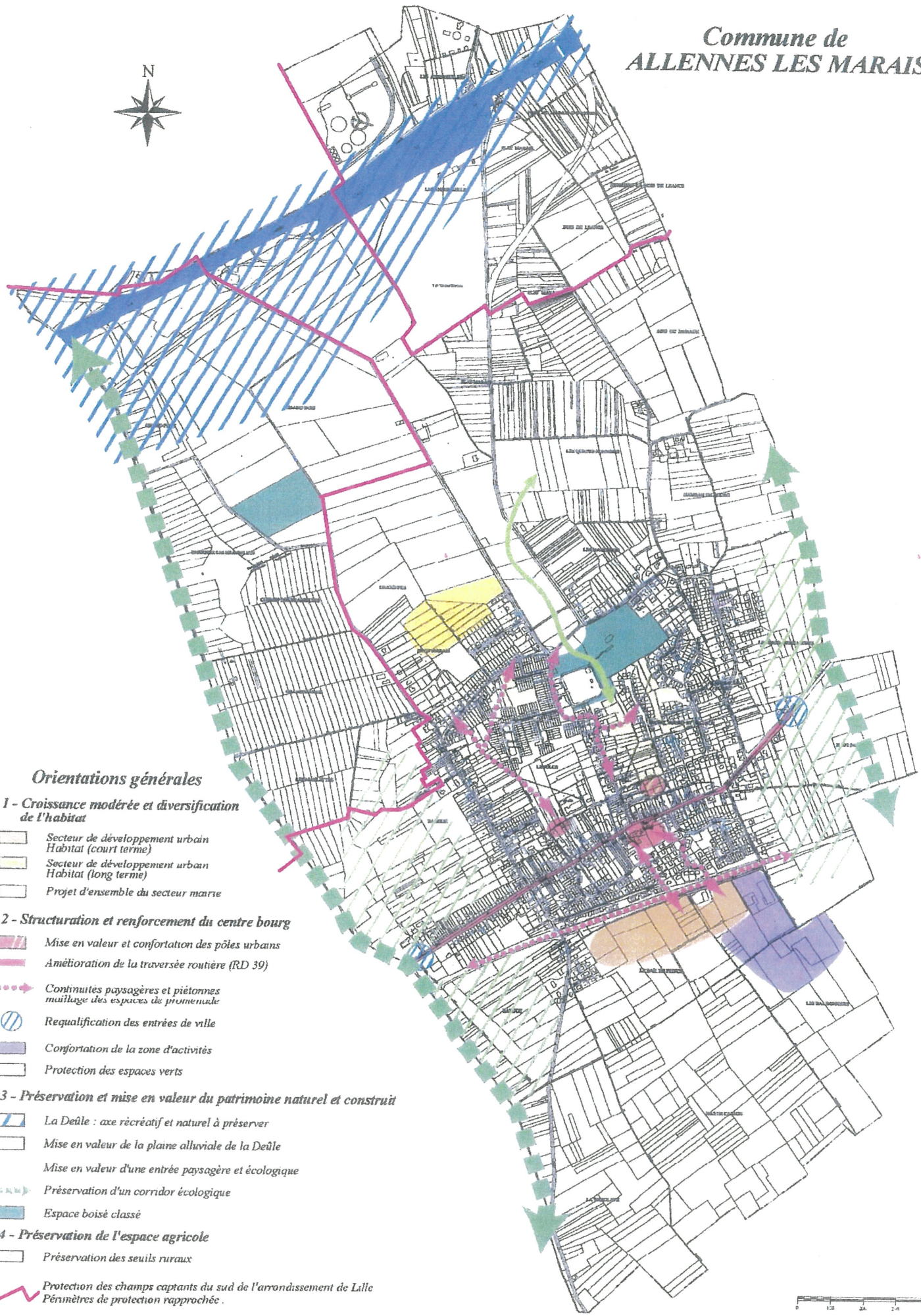
Vu pour être annexé à notre
arrêté en date du 25 JUIN 2007

LE PRÉFET DU NORD

J. DEWULF

Le document PADD d'Allennes les Marais n'appelle pas de modifications particulières, hormis la carte jointe des orientations générales qui intègre les périmètres de protection des champs captants (le même carte est reprise dans le rapport de présentation du PLU p 113)

Commune de ALLENES LES MARAIS



Orientations générales

1 - Croissance modérée et diversification de l'habitat

- Secteur de développement urbain Habitat (court terme)
- Secteur de développement urbain Habitat (long terme)
- Projet d'ensemble du secteur marie

2 - Structuration et renforcement du centre bourg

- Mise en valeur et confortation des pôles urbains
- Amélioration de la traversée routière (RD 39)
- Continuités paysagères et piétonnes maillage des espaces de promenade
- Requalification des entrées de ville
- Confortation de la zone d'activités
- Protection des espaces verts

3 - Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel et construit

- La Deule : axe récréatif et naturel à préserver
- Mise en valeur de la plaine alluviale de la Deule
- Mise en valeur d'une entrée paysagère et écologique
- Préservation d'un corridor écologique
- Espace boisé classé

4 - Préservation de l'espace agricole

- Préservation des seuils ruraux
- Protection des champs captants du sud de l'arrondissement de Lille Périmètres de protection rapprochés.



